

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le dimanche 29 mars 2015</li> <li>○ 2 réunions</li> </ul>	<b>Natathlon – Plot 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ à St Paul (Plateau Caillou)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ catégories : F &amp; G 12 et 13 ans (2003 et 2002)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ plage d'engagement sur Extranat : du 17/03/2015 au 24/03/2015</li> <li>○ publication des engagés : 25/04/2015</li> </ul>		

**Type de compétition :** Compétition d'animation

**Gestion informatique :** gérée par le comité.

**Intégration des résultats sur Extranat :** gérée par le comité.

**Ouverture de la compétition :** Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

**Date et horaire de la réunion technique :** dimanche 29 mars 2015 à 8h45.

**Équipements :** Bassin de 25 m ; 5 couloirs dans sa configuration pour la compétition ; Chronométrage manuel ; Bassin de récupération ; Local antidopage ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)

**Médical :** Présence d'un médecin de compétition.

**Communication :** à la charge du comité : presse écrite, site internet.

**Détail des épreuves :**

- nage libre : 100 m, 200 m, 800 m
- dos : 100 m, 200 m
- brasse : 100 m, 200 m
- papillon : 100 m, 200 m
- 4 nages : 400 m

**Jury :** Le jury est constitué par le comité selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels est fixée au mardi 24 mars 2015.

**Mode de qualification :** nageuses et nageurs âgés de 12 et 13 ans, nés en 2003 et 2002.

**Modalité d'engagements :** Pas de limite d'engagement.

Les modifications d'engagements ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

**- frais d'engagements :** 2,50 € par épreuve

**Pénalités :**

**- forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

**Récompenses :** 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge

**Transmission et publication des résultats :** compétition traitée par le comité

- **Date limite de réclamation :** À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition

- **Date de validation définitive :** Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

**Programme et horaires**  
**(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)**

***Dimanche 29 mars 2015***

<b>OP : 8 h 15 – DE : 9 h 45</b>	<b>OP : 13 h 00 – DE : 14 h 30</b>
1 - 200m papillon filles 2 - 100m nage libre garçons 3 - 200m brasse filles 4 - 100m dos garçons 5 - 800m nage libre filles	1 - 200m papillon garçons 2 - 100m nage libre filles 3 - 200m brasse garçons 4 - 100m dos filles 5 - 800m nage libre garçons